

Webinaire des Parcs naturels régionaux et Plans de paysage



La Fédération des Parcs organise une **visioconférence sur l'édition 2022 de l'appel à projets Plan de Paysage**, lancé par la Ministère de la Transition Écologique.

Judi 24 février 2022 de 14h à 16h30

Le paysage est à la fois témoin et source d'attractivité d'un territoire. Il reflète sa vitalité et sa capacité à se développer à partir des ressources qui lui sont propres. La mise en œuvre de la politique du paysage repose sur les collectivités territoriales et leurs groupements, véritables fers de lance de l'aménagement durable.

La démarche des Plans de paysage du Ministère de la Transition Écologique, a pour principe d'aboutir « autant que possible » à la territorialisation des politiques publiques. Les Parcs naturels régionaux utilisent la démarche du Plan de paysage en amont de la planification et de l'élaboration des documents d'urbanisme, car la méthode permet de faire émerger les enjeux forts du territoire de façon sensible et de formaliser avec les élus des ébauches d'objectifs visant à la préservation et à l'amélioration du cadre de vie.

En première partie de l'échange, une restitution d'une étude en cours sur les pratiques des Parcs en matière de Paysage et d'Urbanisme sera réalisée par Chloé Frogier consultante urbaniste-paysagiste.

Date

Judi 24 février, 14:00 - 16:30

Liens utiles

[Inscription en ligne par formulaire](#)

Contact

Nicolas Sanaa, Fédération des Parcs, Chargé de mission Aménagement du territoire

nsanaa@parcs-naturels-regionaux.fr - 06 63 47 46 77